

# CSE : Maîtriser son fonctionnement et ses attributions (50 salariés et +)

**2 JOURS (14h) ▶ PRÉREQUIS : AUCUN ▶ PUBLIC : Elu(e)s désirant développer ses compétences dans le cadre de son mandat**

## Objectifs

A l'issue du stage, vous serez capable de :

- ✓ Connaître le rôle et les attributions du CSE
- ✓ Maîtriser le fonctionnement et les moyens d'action
- ✓ S'approprier la procédure d'information / consultation
- ✓ Mesurer les enjeux d'une politique sociale et culturelle

## Méthodes

- ✓ Formation interactive
- ✓ Exposés théoriques
- ✓ Exercices pratiques : mise en situation, recherche documentaire...
- ✓ Supports pédagogiques : fiches, conseils pratiques



## Modalités d'évaluation

Des exercices concrets servent d'évaluation des acquis tout au long de la formation.

## Modalités de suivi

Dans les 3 mois suivant la formation, un point est établi pour mesurer la mise en œuvre des acquis en milieu professionnel et identifier les nouveaux besoins

## Programme

### JOUR 1

#### ► Comprendre le dialogue social

- Les différents acteurs
- Les postures à avoir (savoir faire, savoir être)
- La notion d'intérêt collectif

#### ► Maîtriser les règles de fonctionnement du CSE

- La personnalité civile du CSE
- La composition, le rôle des membres, son organisation
- La réunion plénière : de l'ordre du jour au PV
- Les commissions du CSE (avec focus sur la commission SSCT)
- Le Règlement Intérieur du CSE : quelles priorités ?

#### EXERCICES :

- *Les attributions des membres du CSE*
- *Les étapes de la réunion du CSE*
- *Quiz évaluation : le fonctionnement du CSE*

#### ► Les moyens du CSE

- Les moyens humains, heures de délégations, liberté de déplacements
- Les moyens financiers, la gestion des deux budgets du CSE
- Le local et les moyens matériels
- Le droit à la formation, les différents types de formations
- Le droit à l'accompagnement : le recours à l'expert, le droit d'alerte, le délit d'entraue

#### ► Communication et bilan de l'action

- Pourquoi communiquer ?
- Le rapport d'activité et de gestion

#### ► Bilan et perspectives

- Évaluation de la journée
- Identification des axes d'amélioration par équipe (organisations, missions)

**ÉVALUATION : identification des axes d'amélioration par équipe**

### JOUR 2

#### ► Retour sur la 1ère journée

- Quel ressenti ? Ce qui a pu être fait ou pas

#### ► La négociation collective dans l'entreprise

- La négociation avec DS et sans DS
- Les accords et leur validation
- Complémentarité entre le CSE et le DS

#### ► La mission réclamations individuelles et collectives du CSE, application des réglementations...

- Les réclamations individuelles et collectives des salariés et le respect des obligations légales
- Missions en matière de santé, sécurité
- Les droits d'alerte
- Saisine de l'inspecteur du travail
- La mission d'assistance et de conseil aux salariés
- Autres missions...

#### ► La mission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT) du CSE

- Rôle et principes généraux de la prévention
- Informations et consultations ponctuelles et récurrentes
- Les bénéficiaires
- Les acteurs ressources

#### ► La mission économique et professionnelle du CSE

- Rôle général
- Informations et consultations récurrentes et ponctuelles
- Les avis
- L'outil de l'information / consultation : La BDES

**ÉTUDE DE CAS : la consultation et l'avis du CSE**

#### ► La mission sociale et culturelle du CSE

- Rappel historique
- La gestion d'un projet
- Acquérir une méthodologie

#### EXERCICES :

- *Quiz sur les ASC*
- *Réflexion sur l'importance d'identifier son projet*

#### ► Bilan et perspectives

**ÉVALUATION : identification des axes d'amélioration : priorités d'actions + évaluation générale des 2 jours**

### Lieux et dates 2022

- Nantes > mardi 8 mars et jeudi 7 avril
- Le Mans > mardis 26 avril et 21 juin
- Angers > mardis 6 septembre et 4 octobre
- La Roche sur Yon > jeudis 20 octobre et 17 novembre

### Coût de la formation

Inter : 320 € net/jour/stagiaire

Parking gratuit (sauf Le Mans) - Sites desservis par les transports en commun.

Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite.

Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact référent handicap : Vincent Leprince - Tél : 02 41 88 73 58 - Mail : v.leprince@cezampdl.fr)

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.

Responsable pédagogique : Vincent Leprince 02 41 88 73 58 - v.leprince@cezampdl.fr / Référente administrative : Valérie Dorléans 02 41 87 36 17 - v.dorleans@cezampdl.fr

Inscriptions et calendrier inter-entreprises disponible sur [www.cezam.fr](http://www.cezam.fr)